

L'ancien barrage de Rheinfelden, sur la rive allemande du Rhin, menacé de démolition

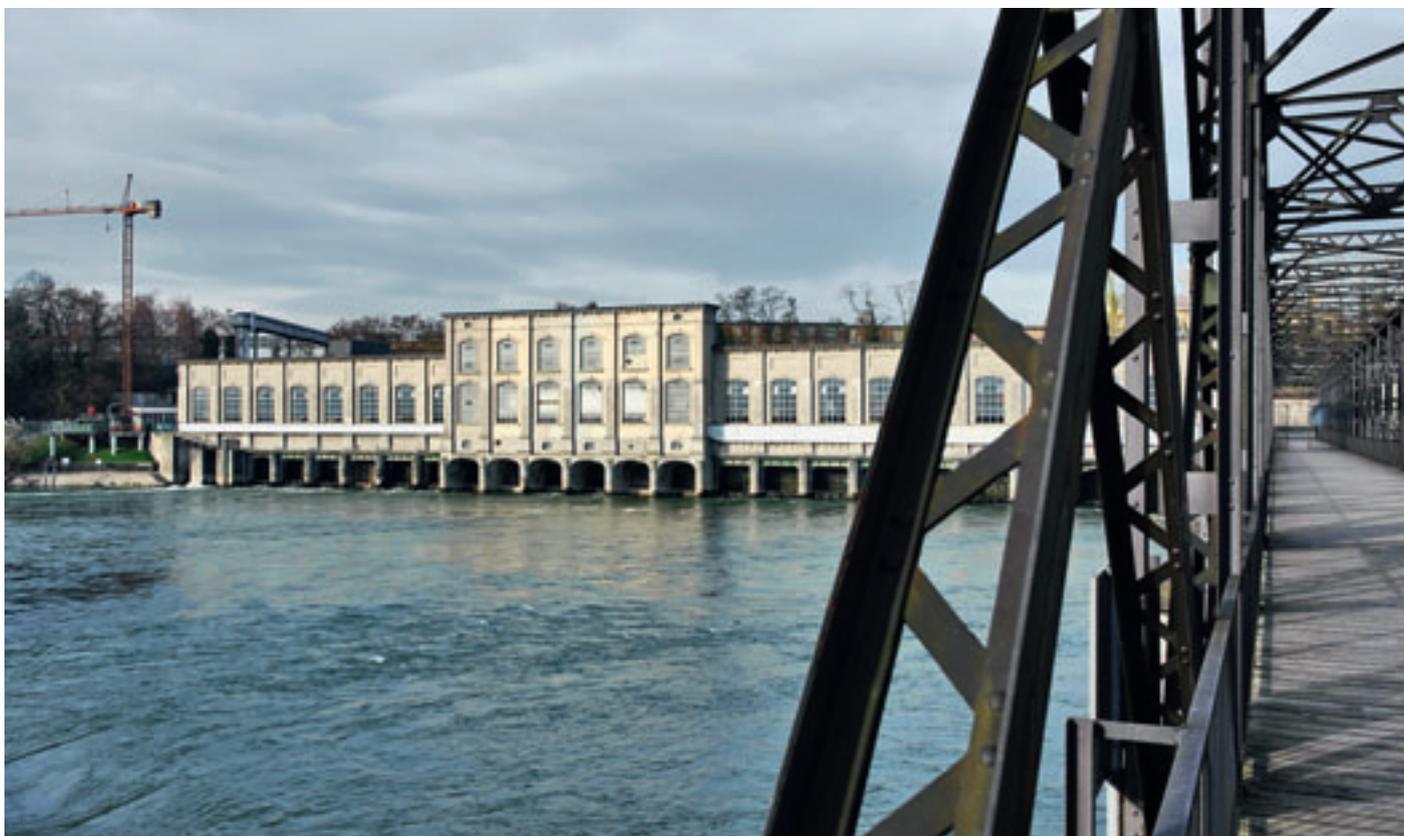
Reconnaissance tardive, situation inextricable

Pour les services industriels, les organisations de défense de la nature, de l'environnement et de la pêche et pour la plupart des autorités, l'ancien barrage de Rheinfelden est voué à une démolition certaine en 2010. Rien ne semble pouvoir freiner l'évolution déjà bien avancée de ce dossier. Cependant, le sauvetage de ce patrimoine est possible, aujourd'hui encore. La situation est toutefois extrêmement complexe et le temps file à toute allure.

Henri Leuzinger, secrétaire de la section argovienne de Patrimoine suisse

Les négociations pour l'obtention d'une nouvelle concession pour l'exploitation du barrage de Rheinfelden – il est prévu de remplacer l'ancien barrage par une installation nouvelle, plus puissante – avaient pour but de trouver les mesures permettant de compenser au mieux les atteintes au cours d'eau. Dans ces pourparlers, l'ancien bâtiment des forces motrices qui comporte deux turbines d'origine a été relégué au second plan car les services de la protection du patrimoine et de l'histoire industrielle n'ont

pas réussi à sensibiliser les autres protagonistes à la valeur de cet ouvrage. Par ailleurs, la conservation risquait d'entraîner des dépenses de plusieurs millions de francs dont personne ne voulait entendre parler. La situation complexe du barrage sur un cours d'eau frontière, avec de nombreux acteurs en Suisse et en Allemagne, rendait les procédures juridiques considérablement difficiles. La procédure qui a traîné plusieurs décennies s'est terminée devant le Tribunal fédéral le 27 août 2004. Les



Le barrage de Rheinfelden sur la rive allemande du Rhin.
(photo Henri Leuzinger)

Das alte Kraftwerk Rheinfelden am deutschen Rheinufer.
(Bild Henri Leuzinger)

derniers recours ont été balayés. La voie est libre pour l'édification du nouvel ouvrage. Les travaux se déroulent selon le calendrier prévu et la démolition du bâtiment est prévue dès l'automne 2010.

La nouvelle donne exige un revirement

Les études sur la protection et la reconversion de l'ancienne usine hydraulique ont débuté il y a à peine cinq ans. Les autorités des deux côtés du Rhin plaident désormais pour la sauvegarde de l'ouvrage et cherchent de nouvelles surfaces de compensation en remplacement des surfaces de renaturation prévues. L'association IG Pro Steg, créée hâtivement en 2007, s'engage pour la protection de l'ancienne usine hydro-électrique et de sa passerelle en fer. Entre-temps, le comité international pour la conservation de l'héritage industriel (TICCIH), qui conseille l'UNESCO dans le domaine des monuments culturels, a reconnu l'importance du barrage de Rheinfelden en tant que dernier vestige européen de cette catégorie industrielle et s'est engagé pour sa protection.

La section argovienne de Patrimoine suisse a apporté son soutien actif à cet objectif de conservation en décernant le prix 2009 du Patrimoine à l'association IG Pro Steg. «Les lauréats s'engagent en dépit d'une situation quasiment inextricable pour un moratoire sur la démolition de ce remarquable ouvrage industriel ainsi que sa passerelle, pour la protection d'un probable patrimoine industriel mondial et d'une passerelle sur le Rhin qui crée et délimite un environnement spécifique» selon le document qui leur fut remis le 17 octobre 2009. Simultanément, la section argovienne a adressé le 15 septembre 2009 au canton d'Argovie une demande formelle de mise sous protection du bâtiment des forces motrices du barrage de Rheinfelden et de la passerelle en fer. Mais elle n'est pas sans savoir que l'ancien bâtiment se trouve sur la rive allemande et que son sort dépend en priorité des services de la conservation des monuments du Bade-Wurtemberg.

En parallèle, la ville de Rheinfelden s'efforce d'informer les autorités fédérales helvétiques de l'importance et de l'urgence de la protection de l'ancienne usine. Auparavant, elle a présenté la nouvelle donne au Département cantonal des constructions, des transports et de l'environnement.

Sur un plan purement juridique toutefois, rien n'a encore pu être obtenu. Tant que les hauts responsables – le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger et le ministre président de Bade-Wurtemberg, Stefan Mappus – ne prononcent pas un arrêt des travaux, les procédures d'autorisation délivrées restent valables. Les organi-



Photomontage du projet après la démolition de l'ancienne usine (en haut). Deux des turbines d'origine datant de 1897 fonctionnent encore (en bas).
(à partir de la documentation du rapport d'étude d'impact, 1987; photo Henri Leuzinger)

Fotomontage des Endzustands mit dem abgebrochenen alten Kraftwerk (oben). Zwei der Turbinen im Originalzustand von 1897 laufen noch (unten).
(aus den Unterlagen zum Bericht über die Umweltverträglichkeit, 1987; Bild Henri Leuzinger)

sations de défense de la nature, de la protection des eaux et de la pêche impliquées souhaitent ardemment la réalisation du projet de démolition et de compensation car il n'existe jusqu'à présent aucun autre concept convaincant de compensation écologique ni aucune garantie de couverture des coûts financiers. Et les maîtres d'ouvrage partagent cet avis.

Force est donc de craindre la démolition d'un monument industriel d'importance mondiale: les acteurs impliqués campent sur leurs positions, les défenseurs de ce patrimoine industriel s'y sont pris trop tard et n'ont pas encore réussi à se faire entendre des services compétents.

La Commission fédérale des monuments historiques (CFMH) est invitée à transmettre au Conseil fédéral un avis de droit sur la valeur de protection de l'ouvrage hydraulique. Patrimoine suisse et la section argovienne apportent leur soutien à cet objectif.

Pour en savoir plus: www.heimatschutz-ag.ch et www.ig-pro-steg.com